

À propos de ce que parler veut dire.

On Pierre Bourdieu's "Ce que parler veut dire" [Language and Symbolic Power]

Yasmine Chudzinski



Édition électronique

URL : <http://edc.revues.org/3326>
DOI : 10.4000/edc.3326
ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 1983
Pagination : A30-A37
ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Yasmine Chudzinski, « À propos de ce que parler veut dire. », *Études de communication* [En ligne], 2 | 1983, mis en ligne le 17 mai 2012, consulté le 14 mars 2017. URL : <http://edc.revues.org/3326> ; DOI : 10.4000/edc.3326

Ce document a été généré automatiquement le 14 mars 2017.

© Tous droits réservés

À propos de ce que parler veut dire.

On Pierre Bourdieu's "Ce que parler veut dire" [Language and Symbolic Power]

Yasmine Chudzinski

- 1 Ce dernier livre de BOURDIEU : "*Ce que parler veut dire*" (82) est en fait un recueil d'articles (*) qui sont parus dans : "Les Actes de la Recherche", de 1975 à 1982, et celui qui en constitue le premier chapitre, intitulé : "*l'économie des échanges linguistiques*", sous-titre du recueil, développe un article paru dans le numéro de mai 1977 de "langue française", consacré aux rapports entre la linguistique et la sociologie.
- 2 Une première question :
 Qu'est ce qui autorise un sociologue à se mêler de langage et de linguistique ?
 On pourrait se demander ou lui demander pourquoi il s'en mêle, au nom de quelle *légitimité*, pour reprendre l'un de ses termes et BOURDIEU lui-même, en 1977, pose cette question :
"Est-il permis à un sociologue de se mêler de linguistique ?"
 La réponse qu'il lui donnait alors, n'a pas varié en 1980, où il répond de la même manière :
"parce que la linguistique est une discipline souveraine qui exerce son emprise sur l'ensemble des sciences sociales et que la sociologie n'échappe pas à cette forme de domination".
- 3 Ce serait sans doute l'y faire échapper ou tenter de le faire que de soumettre les concepts majeurs de la linguistique à une critique sociologique, de les mettre en crise en contestant ou plutôt en dévoilant la théorie sociologique *implicite* des rapports sociaux qui se trouve dans la mise en oeuvre de ces concepts, "d'étudier quels sont les effets sociologiques que produisent les concepts de langue et de parole, ou de compétence et de performance, lorsqu'ils s'appliquent au terrain du discours et à fortiori, hors de ce terrain".
- 4 Pierre BOURDIEU va donc soumettre les concepts linguistiques à un *triple déplacement*, en substituant :
 - à la notion de langue, la notion de *langue légitime*
 - aux rapports de communication, les *rapports de force symbolique*
 - à la question du sens du discours, la question de la *valeur et du pouvoir du discours*.

- 5 Il va critiquer d'abord ce qui fonde, selon ses dires, la souveraineté de la linguistique, soit : "le coup de force de SAUSSURE" séparant la linguistique externe de la linguistique interne, en réservant à cette dernière le titre de linguistique.
Dernière phrase du cours de SAUSSURE : "la linguistique a pour unique et véritable objet, la langue envisagée en elle-même et pour elle-même", excluant du même coup la relation entre le social et la langue, la nature sociale de la langue qui constituait pourtant, dans les termes mêmes de SAUSSURE, l'un de ses caractères internes.
- 6 Mais la nature sociale de la langue est ici conçue comme un fait social⁽¹⁾, un système de normes objectives extérieures aux sujets parlants, langue qui a pour "substrat et support" la conscience collective et qui s'impose à tous les individus. Elle est sociale dans la mesure où c'est une représentation sociale, dans la mesure où "tous reproduiront, non exactement sans doute, mais approximativement, les mêmes signes, unis aux mêmes concepts" (SAUSSURE, page 29).
- 7 De quel refoulement du social s'agit-il donc dans la linguistique saussurienne ; que signifie exclure le social de la langue ?
- 8 Exclure le social de la langue, c'est exclure la relation entre la langue et qui la parle, c'est d'abord exclure la parole et son sujet. C'est privilégier la logique interne d'un objet abstrait langue, privilégier le produit, le système et la structure au détriment des conditions de production et d'utilisation de ce produit.
Conditions sociales d'acquisition, de production et d'utilisation de la langue, différentes selon les locuteurs, qui sont écartées au profit d'un objet langue de caractère strait, général et homogène. Exclure le social de la langue, c'est nier que l'hétérogénéité sociale est inhérente à la langue.
- 9 Étudier le système de la langue en dehors de ses conditions d'utilisation, c'est aussi étudier la langue comme une langue morte, selon la tradition chère aux philologues, cette "langue écrite et étrangère" dont parle BAKHTINE,
"ce système auto-suffisant qui, arraché à l'usage réel et strictement dépouillé de ses fonctions, appelle une compréhension purement passive".
- 10 La critique de P. BOURDIEU rejoint sur ce point celle de M. BAKHTINE contre l'objectivisme abstrait, dans une critique identique de la philosophie intellectualiste, "car l'intellectualisme conçoit la langue comme intellection, instrument de déchiffrement, plutôt que moyen d'action et de pouvoir".
De SAUSSURE à CHOMSKY, la linguistique dominante conçoit la langue comme idéation, support d'une activité mentale, "pensée organisée dans de la matière phonique" (SAUSSURE), le langage comme étant "fondamentalement un système d'expression de la pensée" (CHOMSKY). S'il y a communication et elle se réduit chez SAUSSURE au "circuit de la parole", cette communication s'effectue dans un univers égalitaire et transparent, où locuteur et auditeur, interchangeables, soumis aux normes du système langue n'échangent que des idées ou des concepts. Univers où locuteur et auditeur ont le même code, où le locuteur encode, le destinataire décode. Cela suppose un code commun, code qui est bien la langue saussurienne. Et accorder à ce code, à cette langue abstraite le caractère de social, c'est considérer que le médium véritable de la communication est la langue en tant que médium qui assure l'identité des sons et des sens, en rejetant le médium véritable de la communication qui est la parole, qui doit être considérée comme pratique sociale.

À une philosophie du langage comme intellection, BOURDIEU opposera une philosophie du langage comme *action*. Dichotomie fondamentale.

- 11 Mais, peut-on reprocher à la linguistique d'avoir, comme toute science, construit son objet, c'est à dire, sa théorie ?

Le linguiste a voulu faire une science de la langue et non une science des usages sociaux de la langue. Ce que le sociologue récuse, que l'objet langue soit vraiment susceptible d'une science autonome. Or, cette récusation va loin puisqu'elle constitue une récusation de la configuration épistémique de la linguistique.

Ce qui spécifie une science, c'est d'avoir un objet construit.

Une science, ici la linguistique, est spécifiée par son objet propre qui est la langue, telle qu'elle a été définie par SAUSSURE. Or, la critique de Bourdieu sur l'objet propre de la linguistique, la langue abstraite, au profit d'un autre objet de connaissance qui serait les *usages sociaux de la langue*, ferait disparaître l'objet propre et pourrait faire envisager la résorption de la linguistique dans la sociologie.

Mais, ce que propose Bourdieu, c'est une "*sociologie structurale*" de la langue, instruite de Saussure mais, construite contre l'abstraction qu'il opère, avec pour objet la relation qui unit des systèmes structurés de différences linguistiques sociologiquement pertinentes et des systèmes également structurés de différences sociales". Il s'agirait alors d'un renversement de la problématique linguistique dominante, puisqu'il serait réintroduit dans le modèle de la langue, dans la théorie, un locuteur socialement déterminé, et qu'on décrirait des pratiques langagières hétérogènes.

Renversement qui n'est pas nouveau. La linguistique de type saussurien ou chomskien que Bourdieu met en crise, dominante peut-être, n'occupe plus tout le champ des études linguistiques.

Dire que la structure ne peut être étudiée en dehors de la fonction, c'est rappeler à tout le moins les noms de Searle, Austin, Ducrot et la théorie des actes de langage, celui de Labov et de la sociolinguistique variationniste, celui de Grice et de la logique des conversations. Et plus loin et encore, les noms de Benveniste et Jakobson.

- 12 Pour Bourdieu (et pour d'autres), il existe non pas une langue, mais des *discours stylistiquement caractérisés* et qui appartiennent à un locuteur-producteur socialement caractérisé, membre d'une communauté hétérogène et non "locuteur-auditeur idéal membre d'une communauté homogène" (Chomsky), à une place dans un espace social non seulement divisé mais hiérarchisé et qui, selon la place où il est, où il croit qu'il est, où il croit que l'autre est, où il croit que l'autre croit qu'il est², produit une performance qui se voit dotée d'une certaine *valeur sociale*, "qui est la valeur qu'on accorde au style expressif adopté, style constitué dans et par l'usage et objectivement marqué par sa position dans la hiérarchie des styles, qui correspond à la place du locuteur dans une hiérarchie des groupes".

- 13 L'illusion du communisme linguistique, dit Bourdieu, "le trésor commun dont les empreintes sont déposées dans le cerveau de chacun" (Saussure) *ni* les performances différentes, hiérarchisées, l'*inégalité* *compétence sociale* d'un locuteur par rapport à un autre. S'il y a même communauté linguistique, au sens où les membres de cette communauté parlent une même langue, l'illusion du communisme linguistique est la même que celle qui consiste à penser la société sans classes ; la domination d'une classe sur une autre est aussi, celle de la domination de la langue de cette classe sur cette autre.

- 14 Il n'y a pas de communisme linguistique. Il y a une faculté de langage qui est le propre du genre humain, mais il y a dans l'utilisation de cette faculté à l'expression/des différences. Il y a *ades styles expressifs différents* qui se marquent à la fois dans la syntaxe (la correction-la non correction, l'accent, marqué-non marqué, le choix des termes, le niveau de langue) et aussi dans l'attitude qu'on a par rapport à sa production (distance-tension, assurance-timidité) et encore, dans le moment où l'on choisit de parler, si ce moment est approprié ou non. Et ces styles expressifs, qui sont des pratiques langagières socialisées, éminemment variables et hétérogènes, sont mesurées à la norme théorique de la langue saussurienne, qui est en fait la langue dominante, langue officielle, langue d'état, *langue légitime*.
- 15 Le reproche essentiel fait par Bourdieu à Saussure (et à ses continuateurs), est d'avoir pris comme objet de la théorie la pratique langagière légitime/dominante, et d'avoir absolutisé ce qui est objectivement relatif et en ce sens arbitraire. Ce qu'il nomme le *fétichisme de la langue*. Ainsi le locuteur-producteur de la langue saussurienne, "l'homo linguisticus", est-il "semblable au sujet économique de la tradition économique libérale³, un sujet formellement libre de ses productions verbales, mais qui ne peut être compris, ne peut échanger, communiquer, qu'à la condition de se conformer aux règles du droit commun. Ce marché idéalisé qui ne connaît que la concurrence pure et parfaite entre des agents aussi interchangeables que les produits qu'ils échangent et que les situations dans lesquelles ils échangent, est aussi éloigné du *marché linguistique réel* que le marché pur l'est du marché économique".
- 16 Bourdieu introduit cette notion de "*marché linguistique*" pour échapper, dit-il, "au mode de pensée dualiste qui oppose une langue étalon, mesure de toute langue, et une langue populaire"⁴.
- 17 Qu'est-ce que cette analogie du marché où l'échange linguistique est aussi un échange économique, où l'on ne parle pas seulement pour communiquer, mais pour s'assurer, dans un rapport de forces symbolique, un certain nombre de profits (être évalué positivement, cru, apprécié, admiré, obéi).
- 18 Les échanges symboliques ne sont pas seulement des actes de communication, entre égaux, entre pairs, ce qui supposerait l'égalité compétence linguistique des locuteurs-producteurs, mais ils sont "des rapports de pouvoir où s'actualisent des rapports de force entre les locuteurs et les groupes respectifs dont ils sont les agents" (les conflits de langue reproduisant dans leur logique spécifique, *et non comme reflet*, les conflits de classe) la communication verbale implique désaccord, conflit, violence, négociation, résistance. Elle est le lieu de l'interaction verbale, lieu où s'inscrivent dans et par la langue, des relations sociales.
- 19 Ainsi l'acte de parole ne doit pas être défini seulement comme acte de communication, mais comme action et si la grammaire doit lui définir un *sens*, la relation de cet acte langagier à un marché lui attribuera une *valeur*.
- 20 Ce marché est un marché du sens, unifié et dominé, *en général*, par la langue légitime qui en constitue la valeur dominante (notamment dans les champs de l'école, du travail, de la médecine, de la justice, de l'administration).
- 21 "Il y a donc une hiérarchie des parlers, du langage populaire au langage bourgeois jusqu'au discours d'importance ou d'autorité qui en constitue la limite".

- 22 Sur ce marché, circulent donc des produits linguistiques, offerts par des locuteurs socialement caractérisés, produits qui sont les styles expressifs. A chacune de ces styles, il sera accordé plus ou moins de valeur (plus ou moins de pouvoir dans un espace social déterminé) et reconnu à son producteur plus ou moins de compétence sociale, selon la conformité de ce style à la loi de formation des prix qu'impose le marché. Ainsi, plus le marché est officiel, plus il est pratiquement conforme aux normes de la langue légitime, et moins les produits linguistiques dominés ont de valeur, et moins leur producteur a de compétence sociale. Les détenteurs d'une compétence linguistique illégitime-dominée sont alors condamnés à la *reconnaissance* qui se manifeste en termes de correction, d'hyper-correction, de gêne, de timidité ou *ausilence*, qui est la forme extrême de l'*effet de censure* qui structure tout marché. Silence qui est la compétence sociale nulle.
- 23 Distinction importante opérée par Bourdieu entre *compétence linguistique* et *compétence sociale*, puisqu'il ne s'agit pas seulement de parler grammaticalement, il s'agit encore d'être autorisé ou de s'autoriser à, prendre la parole.
- 24 Il souligne non seulement l'inégalité dans la production sur le marché linguistique dominant, mais également l'*inégalité dans l'acquisition de la maîtrise de la langue légitime*, dans la maîtrise de ses usages appropriés.
- 25 Pour certains locuteurs l'acquisition de celle-ci s'effectue dans la famille, *par familiarisation, familiarité. Pour d'autres, la famille ne remplit pas ce rôle, mais pour tous le système scolaire "inculquera expressément les règles explicites de la langue légitime, consacrant l'usage dominant par le seul fait de l'inculquer et constituant comme tels, les usages dominés".
- 26 L'École opère donc l'*unification du marché linguistique*, rend valides ou invalide les différents styles expressifs, par le régime de sanctions et profits des titres scolaires, valorise ou dévalorise les différents locuteurs à court et moyen terme sur le marché scolaire, à long terme sur le marché du travail.
- 27 En quoi la thèse de Bourdieu concerne-t-elle notre pratique sociale d'enseignant ? Par le fait que, professeurs de français ou de techniques d'expression, nous imposerions les formes légitimes du discours (l'orthographe, la syntaxe "correcte", le mot "juste").
- 28 Il nous interpelle comme "agents d'imposition et de contrôle, investis du pouvoir de soumettre universellement à l'examen et à la sanction juridique du titre scolaire, la performance linguistique des sujets parlants" que sont nos élèves et nos étudiants, en obtenant même des "détenteurs des compétences linguistiques dominées qu'ils collaborent à la destruction de leurs instruments d'expression et cela dans l'intention plus ou moins explicite d'accroître leur valeur sur le marché scolaire et à moyen terme sur le marché du travail.
- 29 *Comment réagir à cette interpellation ?* Que l'école reproduise pour une part les inégalités sociales, les ouvrages antérieurs de Bourdieu nous l'on déjà appris et nous en sommes conscients. Que le langage joue un rôle important dans la différenciation sociale, nous en sommes convaincus. Mais que nous ne puissions rien modifier de ce qui ne relève en fait que de l'ordre du probable, voilà qui est moins sûr. La connaissance des déterminismes sociaux qui pèsent sur notre discours et sur tout discours, nous ouvre un espace de liberté.
- 30 Espace où sera élaborée une pratique pédagogique qui tienne compte de l'individualité sociale du sujet parlant, qui tienne compte de ses besoins, pour lui permettre d'acquérir

la compétence de communication optimale, dans les différents espaces sociaux auxquels est confronté tout sujet.

NOTES

1. Cf DOROSZEWSKI (33) qui met en parallèle la notion de "fait social" chez DURKHEIM et la notion saussurienne de "langue".
 2. Notion de "représentations, hypothèses", "ce que l'autre imagine" cf. P. Charaudeau, cf. B. Delforce.
 3. "L'économie pauvre" de Walras et Parets. Cf l'article de J. Molins "Linguistique et économie politique" in l'âge de la science, II, 4, 1969.
 4. CF Numéro 46 des "Actes de la recherche".
-

RÉSUMÉS

Analyse du livre de Pierre Bourdieu « Ce que parler veut dire »